



Pontivy, le 10 septembre 2026

Objet : Module VIE FEDERALE - VIE CITOYENNE

La formation s'adresse à tous licenciés désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque, d'un comité. Cette formation est le prérequis obligatoire pour accéder aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la FFPJP. Elle est obligatoire pour accéder aux formations supérieures :

- Initiateur
- Arbitre départemental
- Gestionnaire de Table de Marque
- Président de Jury

Cette formation se fera sur un module en distanciel asynchrone (capsule vidéo en ligne).

Cette formation permet de développer les compétences suivantes :

- Connaître le contexte institutionnel et environnemental
- Connaître le contexte fédéral et associatif de la pétanque et du jeu provençal en France et dans le monde
- Connaître les obligations en matière d'honorabilité, de lutte contre les violences, lutte contre le séparatisme et le communautarisme
- Connaître le cursus de formation fédérale
- Agir en personne responsable dans le respect des règles du jeu et du fair-play
- Agir, intervenir en toute sécurité

N'ont pas à passer cette formation, toute personne ayant obtenu la formation Tronc Commun durant les années précédentes.

Pour s'inscrire : [LIEN](#)



www.crbretagne-pjp.fr

2 rue Jean-Claude Jégat
PONTIVY 56300

06 50 95 26 89
cr-bretagne@petanque.fr

association type loi 1901 – N° SIRET 450 302 450 00025

